



Titre de séjour: changement d'université

Par jii95

Bonjour,

J'ai cette situation:

J'ai été accepté à l'université X, j'ai donc renouvelé mon titre de séjour, c'est maintenant en "instruction en cours", j'ai trouvé une alternance, l'entreprise m'a demandé de changer d'université Y, alors je l'ai fait et j'ai été accepté à l'université Y, maintenant les deux universités sont très éloignées et se trouvent dans des régions différentes, dois-je arrêter ma demande actuelle de titre de séjour, qui repose sur l'admission à l'université X, ou dois-je la laisser se terminer et faire ensuite un « changement de situation » ? Le problème c'est que je vais quitter l'université X,

Je dois préciser, j'étais inscrit à l'université X en M1 en informatique, et je suis désormais accepté à l'université Y en M1 en informatique aussi.

Merci beaucoup

Dernière modificati